



ESSONNE INFO | Par [Jérôme Lemonnier](#) | Publié le vendredi 29 avril 2016 à 03:00 | [0 contribution](#)

Le SIOM renaît de ses cendres

Après six mois de procédure, le Syndicat mixte des ordures ménagères de la Vallée de Chevreuse (Siom) va retrouver une compétence pleine et entière pour mener à bien sa mission de collecte, de traitement et de valorisation des ordures ménagères.

Il y a six mois, le syndicat mixte des ordures ménagères s'était vu notifier une lettre du corps préfectoral indiquant la dissolution pure et simple du SIOM à compter du 1^{er} janvier 2016. Sa compétence fut alors transférée, en application de la nouvelle réforme territoriale (loi NOTRe), à la Communauté Paris-Saclay à cette même date. Mais après être montés au créneau, quelques élus dont son président ont obtenu le maintien de ce syndicat mixte. Mieux même, son périmètre a été élargi à quatre communes supplémentaires, passant de 17 à 21 communes pour plus de 200 000 habitants. « *Nous allons prolonger le travail engagé depuis de nombreuses années pour avoir toujours un temps d'avance, notamment en matière de valorisation énergétique, pour développer des méthodes ambitieuses de traitement et de collecte, tout en veillant scrupuleusement à la préservation des ressources* », a ainsi déclaré son président Jean-François Vigier.

<http://essonneinfo.fr/91-essonne-info/91314/siom-renait-de-cendres/>